



ASSURANCE  
BANCASSURANCE  
RÉASSURANCE  
RISK MANAGEMENT

*Le magazine de l'assurance, du risque et de la finance*

# VOITURE ÉLECTRIQUE

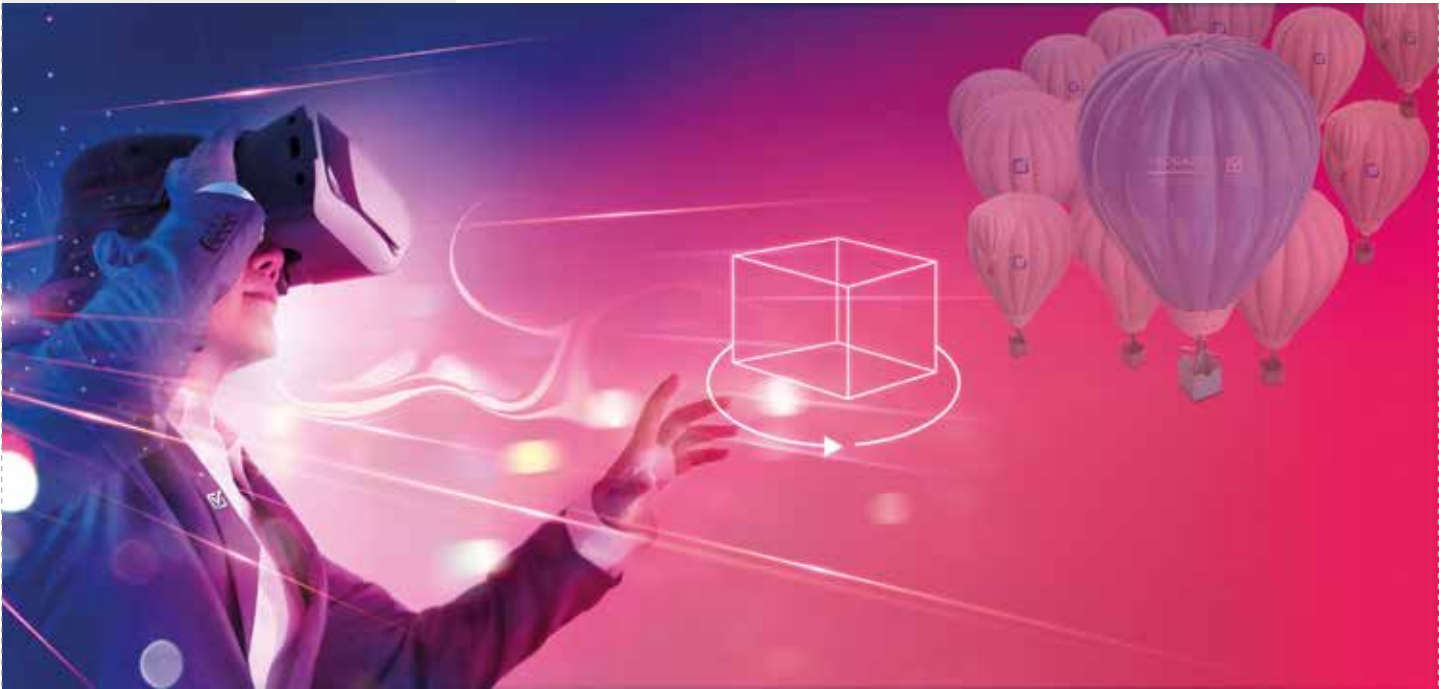
## Un pari



N° 270 ♦ Juillet/Août 2022 ♦ bimestriel ♦ le numéro : 30,00€

Trente-deuxième année

*À vos agendas !*



CONGRÈS FEPRABEL | 21.04.2023

**Save The Date**

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances  
& Intermédiaires financiers de Belgique



Votre Courtier  
Votre meilleure  
Assurance

## RISK

Est une publication de S.E.F.E  
(Société d'Éditions Financières  
et Économiques)

40, Avenue Albert-Elisabeth  
B-1200 Bruxelles  
Tél. : 0475 948 288  
Fax : 04 234 16 45  
e-mail : risk.mag@skynet.be  
Copyright Risk®

### Éditeur Responsable :

D. PSALLIDAS  
40, Avenue Albert-Elisabeth  
B-1200 Bruxelles

### Conseil de Rédaction :

J. Boulet, D. de Laminne, J-C Debussche,  
J. Drossaert, O. Halfants, G. Klein,  
D. Psallidas, P. Cauwert, M. Vrijman,  
T. Mooij, L. Golvers, N. Van Vaerenbergh, R.  
Vander Haeghen et J-J- Surny

### Publicité & mise en page :

Régie RISK

### Impression :

Imprimerie Graphius Brussels  
www.graphius.com

### Comptes bancaires :

Fortis IBAN BE 89210004630285  
Belfius IBAN BE 59068907628926

### Site internet :

www.riskmagazine.be

## Sommaire

### En couverture

### Voiture électrique : un pari

A la mi-juin 2022, le Parlement européen s'est prononcé en faveur de l'interdiction des moteurs thermiques dans les voitures neuves à partir de 2035. Une décision qui comporte plein de questionnements. ... 10

**Sommaire** ..... 3

**Editorial** ..... 4

**En Belgique et dans le monde** ..... 5

#### Lucy 2

■ **Le risque cyber : l'état du marché français** ..... 8

#### Dossier : Voiture électrique

■ **Un pari en dépit du bon sens** ..... 10

■ **Une innovation du 19ème siècle** ..... 11

■ **Quels sont les risques d'incendie ?** ..... 12

■ **La fin des moteurs thermiques : les défis** ..... 16

#### Finance

■ **Investissement responsable et « greenwashing »  
La chasse aux fraudeurs est ouverte** ..... 19

#### Social

■ **Défaillance des entreprises. La Belgique dans le peloton de  
tête européen** ..... 23

#### Statistiques

■ **Le Top 20 des assureurs selon le magazine Forbes** ..... 25

#### La chronique de Gérard Klein

■ **La dépendance vis-à-vis de ses voisins, talon d'Achille du  
Luxembourg** ..... 27



## Au fil de l'actualité

### - Un an après

Les inondations de juillet 2021 ont été les plus meurtrières et les plus coûteuses qu'a jamais connues la Belgique. Le secteur de l'assurance a répondu présent au désarroi des sinistrés, au-delà même de ses obligations contractuelles. Cela n'a pas amélioré l'image de l'assurance auprès du public, si on en croit les réactions et les récriminations des sinistrés, lors des divers reportages réalisés durant les diverses commémorations de cet événement.

Pourtant, l'occasion était bonne pour expliquer qu'assurer un risque n'est pas un acte unilatéral détestable, celui d'encaisser uniquement les primes, mais aussi celui de dédommager la perte subie.

Cette initiative des relations publiques explicatives n'a pas suivi le chèque de réparation. Et c'est dommage ! On ne demande pas au secteur d'expliquer les arcanes du système dans le circuit complexe de la couverture d'un risque : souscription par les canaux de distribution, acceptation par l'assureur et transfert d'une grande partie à la réassurance. Le dédommagement n'arrive qu'à la fin du processus, pour autant qu'il y ait un dommage.

On aimerait que la profession, par le biais de son association, sensibilise l'opinion publique sur l'importance de l'acte de se prémunir contre les aléas de toute nature, au-delà des assurances réglementées comme celle obligatoire relative aux voitures.

### - La voiture électrique

Notre dossier du mois concerne le gadget le plus populaire de l'homme : l'automobile. A la mi-juin, le parlement européen a voté la fin de la voiture thermique sur le sol de l'Union. A partir de 2035, seule la production de véhicules électriques sera autorisée.

Nous sommes en face d'un ukase qui peut mettre l'économie européenne en péril. En effet, en adoptant une technologie que nous maîtrisons moins bien que d'autres acteurs, nous risquons de nous trouver démunis face à l'appétence de ces derniers. Pour que cette mesure soit efficace, il faudra qu'une mesure analogue intervienne au niveau mondial. Par ailleurs, l'Europe est très exposée à toutes les crises liées aux matières premières et aux technologies de la batterie. Et, in fine, qui pourra garantir que les composants des véhicules électriques seront fabriqués dans des conditions éthiques et non-polluantes, conditions à la base de cette mesure ?

On n'a pas fini d'en parler de ce saut dans l'inconnu !

**D. Psallidas**  
**Rédacteur en Chef**  
**risk.mag@skynet.be**

## En Belgique

### ▪ Nominations

#### » Allianz

Erwin Brys est le nouveau directeur commercial non-Vie de l'assureur. Il remplace à ce poste Frank Cheysen.

#### » Belfius Insurance

Frédéric Van der Schuren est le nouveau CEO de Belfius Insurance. Il succède à ce poste à Dirk Vandenschrick.

#### » PensioPlus

Philippe Neyt, Président de PensioPlus depuis 2006, vient de céder son mandat à Brigitte Boqué (Caisse de Pension Tractebel OFP).

#### » TRIP

Luc Borman est, depuis le 1er juillet, le nouveau CEO du Pool TRIP (Terrorism Reinsurance Insurance Pool). Il succède à Marc Dirckx.

## Dans le monde

### ▪ France

#### » CAT NAT : le coût des intempéries

Selon France Assureurs, les intempéries survenues entre le 2 et le 5 juin ont occasionné 258.000 sinistres pour un coût total de quelque 940 millions d'Euros (400 millions pour les habitations, 370 millions pour les véhicules,

90 millions pour les entreprises et 70 millions pour les agriculteurs). Le coût total de cet épisode est de 1,5 milliard d'Euros.

Une deuxième vague d'intempéries entre le 18 juin et le 4 juillet a causé 624.000 nouveaux sinistres (267.000 habitations, 337.000 automobiles, 16.000 entreprises et 4.000 biens agricoles). Le coût de cette deuxième vague est évalué à 2,4 milliards d'Euros.

Au total, ces deux premiers épisodes, avant l'impact des incendies qui reste encore à déterminer, ont causé des dommages matériels essentiellement aux particuliers. La charge pour les assureurs français s'élève à 3,9 milliards d'Euros.

#### » AXA

L'assureur français vient d'annoncer la cession en Allemagne d'un portefeuille d'assurance Vie de 16 milliards d'Euros à la société Athora pour un montant de 660 millions d'Euros. Il s'agit d'un portefeuille en « run-off » avec un taux moyen garanti de 3,2%.

#### » COVEA

Le groupe mutualiste français qui réunit les assureurs MAAF, MMA et FMF, vient de finaliser le rachat du réassureur Partner Re pour 9,15 milliards de dollars. Avec cette acquisition, Covéa diversifie ses activités et s'ouvre à l'international. Partner Re appartenait à Exor, le holding de la famille Agnelli.

Pour l'exercice 2021, Covéa a réalisé un encaissement de primes de 19

milliards d'Euros et un résultat de 850 millions d'Euros. Partner Re de son côté a comptabilisé 8 milliards de dollars de primes et un résultat de 680 millions de dollars.

#### » Generali France

La filiale française du groupe italien vient de finaliser avec le Crédit Agricole Assurances deux acquisitions. Il s'agit, d'une part, de l'achat de la compagnie La Médicale, et, d'autre part, du portefeuille Décès de l'assureur Prédica, une société également dans le giron du Crédit Agricole Assurance.

#### » SCOR

Dans un communiqué de la mi-juillet, le réassureur a indiqué que l'épisode des fortes chaleurs et de la sécheresse au Brésil devrait impacter son résultat du premier semestre de quelque 200 millions d'Euros.

## République Démocratique du Congo

#### » Bilan 2021

L'encaissement des sept assureurs congolais pour 2021 s'élève à 221 millions de dollars.

Par comparaison, en 2018, ce même montant était de 70 millions de dollars.